

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2017
LYCEE FRANCAIS DE JERUSALEM

Agenda:

- * **VALIDATION DU BUDGET 2016**
- * **INFORMATION AUX PARENTS**

Le quorum requis pour cette assemblée est de 96 voix (soit 1/3 des voix).
Seulement 22 voix sont présentes lors de cette réunion.
Une 2ème Assemblée Générale est donc programmée le 2 Juin 2017 à 8h30 au CDI du LFJ.

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 2 JUIN 2017 / LYCEE FRANCAIS DE JERUSALEM

Un quorum de 29 voix est représenté lors de cette Assemblée.

A- Le budget 2016 :

Un bilan détaillé est présenté par Mr ARROUES (directeur financier du lycée) et par Mr Qutob (trésorier du Comité de Gestion).

Il est à noter que:

* Depuis plusieurs années, le déficit budgétaire annuel est compensé par la ligne amortissement, et qui devrait servir pour effectuer des investissements dans l'établissement et le maintenir normalement.

Le fond de réserve de l'établissement à la fin de l'exercice 2016 est de 1 3490 000 NIS soit un fonds de roulement de 58 jours auquel il faut soustraire 13 jours qui concerne le service spécial du baccalauréat et qui ne peut être utilisé par le Lycée français de Jérusalem.

En résumé, l'établissement ne dispose que de 45 jours de fonctionnement dans son fond de réserve, alors que l'AEFE demande aux établissements une réserve de 60 jours minimum.

LES COMPTES FINANCIERS 2016 SONT APPROUVES A L'UNANIMITE

B- Discussion

#1 - Un siège au Comité de Gestion pour l'AALF

Il est proposé qu'un membre de l'AALFJ et/ou un expert d'un sujet pour lequel le CG a besoin d'un avis puisse être invité à une / plusieurs réunions du CG pour avis consultatif/informatif.

VOTE EN FAVEUR A LA MAJORITE

1 ABSTENTION

0 VOTE CONTRE

#2 - Extension du mandat du Comité de Gestion

Il est proposé d'étendre le mandat du comité de gestion élu à 3 ans (au lieu de 1 an actuellement) avec 1/3 renouvelable chaque année. L'objectif est d'amener plus de stabilité et de cohérence dans les options choisies pour l'avenir du LFJ.

En Octobre prochain il n'y aurait alors qu'un vote pour le renouvellement de 3 des membres élus l'année passée.

VOTE EN FAVEUR A L'UNANIMITE

#3 - Rapport d'audit de l'AEFE

Mr Bittmann présente les recommandations que l'AEFE a soumis au LFJ suite à leur visite d'audit.

De plus, au vu de la situation des inscriptions pour la rentrée 2017 (271 inscriptions confirmées alors que le budget de l'année a été calculé sur une projection de 320 étudiants en Septembre 2017), la situation financière du lycée est très critique.

Il est à préciser que jusqu'à ce jour L'AEFE n'a pas validé le budget présenté et attend une réponse du Comité de Gestion aux mesures recommandées dans leur rapport.

L'AEFE participe aujourd'hui à hauteur de 1 Million d'Euros à notre budget global (50 % du budget annuel). Une diminution de leur participation en cas de désaccord majeur sur les mesures à mettre en place pourrait être dramatique pour le lycée.

#4 - Axes de travail

- Mr ACHEK, président du CG, recommande de passer l'école en EGD (Ecole Gestion Directe). Il adresse un courrier à l'AEFE dans ce sens.
- Mr Bittmann propose d'organiser des assises pour les parents d'élèves du LFJ, journée de rencontre et de travail sur les difficultés de l'établissement. Ceci pourrait avoir lieu dès Septembre 2017. L'objectif est de mobiliser les parents d'élèves autour des problèmes et

des points forts de l'école. Une meilleure information et compréhension des problèmes favoriserait la mobilisation et la participation à une recherche de solutions.

- Idée d'un questionnaire à faire circuler auprès des parents à la rentrée autour de leurs idées/souhaits pour l'école afin de définir une feuille de route pour le Comité de Gestion pour l'année.
- Suggestion d'ordre du jour pour la prochaine AG:
 - * Aligner les frais d'inscription des étudiants locaux sur les frais d'inscription des étudiants français;
 - * l'AALF propose un budget de 20 000 NIS pour la maternelle et attend un projet précis pour pouvoir allouer ce budget.